

Déchets diffus spécifiques : 90 t collectées en 2012

On les appelle déchets diffus spécifiques. Derrière ce nom, les restes de pots de peinture, solvants, colles, produits phytosanitaires... En 2012, plus de 90 tonnes de ces DDS ont été collectées dans les deux déchèteries choletaises, au Cormier et à la Blanchardière, pour un montant estimé de 165 000 € TTC. Suite au Grenelle de l'environnement, la gestion de ces déchets a été confiée à un

opérateur, Eco-DDS.

Depuis le 1^{er} janvier, c'est lui qui fournit les contenants pour réceptionner ces déchets, puis en assure l'enlèvement et le traitement. Il assure aussi la formation des agents d'accueil en déchèterie et apporte un soutien financier à la communication locale au prorata du nombre d'habitants de la Cac.